

De la famille anormale au partenaire analyste

Adriana Campos

Alors que la cheffe de service d'un Foyer d'enfants fait son tour du week-end, elle est surprise de retrouver deux filles du groupe des « grands », de dix et onze ans chacune, en pleine manifestation de révolte. Les pancartes affichent l'inscription : « Pour les familles normales ! » À la question de savoir ce que sont les familles normales, les filles répondent : « Les nôtres ! Nos parents ! » « Alors, qu'est-ce que les familles anormales ? », demande encore cette responsable ; et l'une des filles rebondit : « Ben, vous ! »

C'est seulement lorsque, contrariée, cette cheffe de service raconte l'anecdote en réunion qu'elle put entendre ce que cette fille lui avait dit : « Vous, les chefs de service, les éducateurs, le directeur, les agents d'entretien, vous qui vous occupez de nous jour après jour, parfois des années durant, c'est vous notre famille anormale ! » C'était une interprétation d'autant plus juste que, dans ce petit foyer, l'ambiance était bienveillante, l'équipe d'éducateurs stable, soudée. Une attention toute particulière était accordée à chaque enfant et à chaque famille. Autant pour les enfants que pour les professionnels, cette institution constituait un petit univers protégé, un véritable « foyer ».

Cette ambiance familiale ne manquait pourtant pas de son envers féroce qui se présentait d'autant plus contrastant qu'il s'était nourri dans les coulisses, ignoré de tous. En effet, à un moment donné, sans crier gare, émergeait chez les professionnels l'urgence de mettre fin à l'accueil de tel ou tel enfant. Une angoisse discrète, voire un insupportable grandissant, finissait par les faire reculer soudainement face à la « famille anormale » qu'ils avaient jusque-là consenti à incarner pour un enfant. Si s'occuper de l'enfant n'avait jamais été facile, d'un coup, cela devenait impossible de continuer. Le corps de l'enfant se mettait à incarner l'insupportable dans l'institution, indiquant ainsi la limite des possibilités de cette pratique fondée sur la bienveillance, cette « famille anormale » ne faisant pas le poids face aux rouages dans lesquels ces enfants et ces institutions sont pris.

C'est justement dans ces conjonctures que se dévoile la véritable condition de l'enfant placé : objet déchu de l'Autre, assujéti à une administration anonyme

qui décide de son sort et veille à ce que l'attention qui lui soit portée reste aussi anonyme. En conséquence, le parcours de l'enfant placé ne manquera pas de ruptures. Avec un peu de chance, l'enfant rencontrera quelques refuges, tissera quelques liens, mais ceux-ci resteront toujours provisoires, toujours susceptibles de s'interrompre. Souvent, de ces ruptures l'enfant ne pourra rien dire. Parfois, c'est par un « je m'en fiche », qu'il tentera de mettre de son côté la maîtrise du laisser-tomber de l'Autre. Dans ces déplacements, l'accroche à l'Autre bricolée avec beaucoup de peine est souvent mise à mal.

La chasse à Laure

Tout récemment, j'ai été contactée par une éducatrice de l'unité d'adolescents d'un foyer d'accueil d'urgence qui m'a demandé de reprendre le suivi de Laure, quinze ans, récemment arrivée. Laure, qui ne veut rien savoir de ce placement ni de cet établissement, est d'accord pour venir me voir. Je la connais depuis qu'elle a dix ans. Nous nous sommes rencontrées alors qu'elle était placée au foyer où je travaillais. Il avait fallu que je mette du mien pour qu'elle consente à venir me voir : j'allais vers elle chaque semaine pendant presque un an en lui proposant de venir à mon bureau, j'accusais à chaque fois réception de sa réponse négative en lui disant que je viendrais vers elle la semaine suivante. Un jour, Laure a bien voulu accepter ma proposition. À partir de ce moment-là, elle est venue presque toutes les semaines pendant quatre ans. Jamais trop bavarde, c'est par la médiation des activités que nous avons soutenu cet espace ensemble.

Après mon départ du foyer, Laure est venue quelques fois à mon cabinet, mais elle a lâché au bout de quelques séances. Pendant cette même période, l'ASE décide et prépare un retour en famille avec un projet de formation professionnelle. Mais une fois installée dans l'appartement familial, elle abandonne sa formation et se met à traîner dans la rue avec des « mauvaises fréquentations ». À la maison, livrés à eux-mêmes, Laure et ses frères et sœurs vont très mal et la tension des disputes augmente. Quelques mois plus tard, un juge est saisi et une nouvelle décision de placement est prise mais Laure refuse de s'y plier. La référente ASE vient la chercher au domicile, la tension monte, elle menace de se suicider. La police intervient et Laure termine sa nuit aux urgences psychiatriques, avant d'intégrer l'unité d'adolescents du Foyer d'accueil d'urgence.

C'est dans ce nouveau contexte que je retrouve Laure, devenue plus bavarde. Elle se plaint de son placement, de la manière dont il s'est déroulé, me raconte ce qu'elle a fait pendant cette année livrée à elle-même, me parle de ce qui se passe à la maison, de ses « fréquentations », de son ami, etc. Pendant l'année durant laquelle nous ne nous sommes pas rencontrées, Laure a fait l'expérience d'une liberté nouvelle, absolue, décrochée de l'Autre, dont il n'est probablement pas possible de la faire revenir comme le voudraient les services sociaux.

Quelques semaines plus tard, on m'appelle à nouveau de l'ASE : la veille, Laure a fugué de l'unité d'ados et est rentrée chez sa mère mais elle a rendez-vous avec moi le jour même. La référente me demande si elle peut venir la chercher à la fin de la séance, je m'y oppose.

Toute fraîche, Laure vient à sa séance. On parle de sa fugue et de la suite. Si on vient la chercher au domicile, cette fois-ci elle ne s'y opposera pas – quitte à fuguer de nouveau. À ma demande, elle accepte de rapprocher son prochain rendez-vous. Là où Laure a coupé les ponts avec adultes et institutions, elle peut, si elle le veut, compter sur ce lien que je lui propose. Un lien habité par un pacte de parole où elle n'est ni réduite au statut d'enfant placé ni livrée à elle-même, mais accueillie par un partenaire, qui désire, certes, mais qui ne prétend pas *vouloir son bien*.

Ponctuation d'Armelle Bédossa et Nicolas Jeudy

L'interprétation d'abord.

Nous entendons souvent dans les institutions qu'il vaut mieux se garder d'interpréter, au risque d'induire un comportement, un possible passage à l'acte, ou encore pour éviter d'aller trop vite dans l'analyse d'une situation. Adriana Campos donne une autre lecture de l'interprétation, la situant du côté de l'enfant et faisant valoir une nécessité : la parole, si elle trouve un lieu où se loger, a des conséquences, tant pour ces filles que pour la cheffe de service. Cela nous paraît essentiel de situer le point à partir duquel nous pouvons interpréter.

La responsabilité ensuite.

Là, encore un mot qui circule dans les institutions et dont A. Campos propose une lecture décalée, autre que celle de la responsabilité légale ou celle qui assure le bien-être et la satisfaction des besoins de l'enfant dans sa vie quotidienne. Toute bienveillante qu'elle soit, cette responsabilité ne semble pas pouvoir s'exercer sans son envers féroce, celle de l'anonymat des attentions de l'administration. D'autre part, sur le terrain, un enfant peut se mettre à incarner un insupportable pour les professionnels. Une angoisse ignorée de tous ou non parlée peut alors trouver à se ponctuer dans le passage à l'acte, pouvant se traduire par l'exclusion de l'enfant de l'institution. Comment permettre à l'enfant de se faire une place autre que celle où les rouages des discours de l'administration l'assignent ? En quoi « se faire responsable », notamment de son angoisse, ouvre sur autre chose ? Nous remarquons que c'est dans l'après-coup que quelque chose peut se dire de cette angoisse, et par là, se remettre à circuler, en tant que l'angoisse est signal d'un réel en jeu qui réveille les professionnels.

Une place à protéger, enfin.

Cette question de la place à protéger a particulièrement retenu notre intérêt. Ce texte est traversé par un travail de funambule entre le lieu et le lien. Ce sur quoi A. Campos ne cède pas, c'est de proposer une place à Laure. Pas une place pleine, mais plutôt une place marquée d'un trou, d'un manque. Pas une place publique mais une place privée où elle peut loger l'intime. Elle lui propose un refuge, c'est-à-dire une protection pour sa parole afin qu'elle ne soit pas exclue du lien social. Là où l'Autre, celui qui veut son bien, se rue vers Laure, A. Campos fait le pari de lui ménager un lieu à l'abri de cette exigence, tout en ne la laissant pas de côté. Qu'est-ce que se faire partenaire, de quoi se fait-on partenaire dans une rencontre ? A. Campos semble soutenir Laure dans la possibilité de se détacher, mais pas sans un arrimage. Là où elle et sa fratrie étaient « livrés à eux-mêmes », où elle a « goûté à la liberté décrochée de l'Autre », l'analyste lui fait apercevoir la possibilité d'un lieu « *pas-toute* seule ». Autrement dit, un lieu où le lien peut tomber, mais sans pour autant détacher Laure de son nouveau rapport à la parole.

De l'anormale au partenaire analyste, A. Campos tire un fil à partir d'un « ça ne va pas ». Faut-il encore consentir, pour reprendre son mot, à accueillir ce qui cloche.